



solidarité
mondiale
ensemble contre l'injustice sociale

Solmond en Brèves !

La Newsletter du mois de mai 2008

Rebecq au rythme des marcheurs et cyclistes solidaires

Durant la journée du 1^{er} mai, le vélodrome de Rebecq et ses alentours s'est transformé en un lieu de convivialité, de rencontre, de fête et de solidarité pour la 7^e édition du Cycl'eau Solidaire organisé par Solidarité Mondiale. <http://www.solmond.be/index5.html>

A l'assaut du macadam bruxellois !

Le 25 mai prochain, 48 sportifs solidaires courront pour les projets soutenus par Solidarité Mondiale et pour la campagne « Jeux Olympiques propres ». <http://www.solmond.be/index5.html> (rubrique campagne)

Rose et Aïssa découvrent Liège, Mons et Verviers

Dans le cadre de la Semaine Internationale organisée par WSM du 15 au 24 avril 2008, Aïssa de Mauritanie et Rose du Burkina Faso étaient en Belgique afin de rencontrer les organisations belges et d'échanger sur leurs actions, leurs pratiques, leur expérience. Accueillies dans des familles au nord et au sud du pays, elles ont pu également découvrir le travail effectué dans les régions. Découvrez l'écho de leur séjour sur <http://www.solmond.be/index5.html> (rubrique campagne)

Ca se passe

Jusqu'au 31 mai, rendez-vous sur « Radio Pavé »

Pendant tout le mois de mai, le MOC Hainaut Centre émet en direct (de 18 à 20h) ou en différé (dès l'archivage de l'émission) depuis le Bateau Ivre à Mons. Ces émissions portent un regard sur les combats de mai 68 et sur les résistances de 2008. Quarante ans plus tard, il n'est toujours pas interdit d'interdire, la poésie n'est pas encore descendue dans la rue, tous les travailleurs de tous les pays ne sont pas libres ni égaux en droits.

Rendez-vous dès ce soir sur www.radiopave.be

Réforme et Assises à la hussarde ?

On vous parlait ici le mois dernier des manœuvres budgétaires de notre ministre de la Coopération qui, tout en augmentant un peu l'enveloppe des ONG, leur donnait en fait moins

qu'annoncé et qui, tout en présentant des projections sur 3 ans, n'inscrivait dans le budget de l'Etat que 87% des moyens nécessaires pour couvrir ces promesses.

La situation n'a guère avancé puisque le pays est suspendu au psychodrame autour de BHV et que pour les députés flamands cela semble bien plus prioritaire que de voter le budget 2008.

Par contre, le même Charles Michel poursuit son cavalier seul en contradiction avec toutes ses annonces initiales où il se voulait soucieux de concertation maximale avec les acteurs concernés.

D'une part, il a annoncé son intention de réformer la loi sur la Coopération internationale (1 voir note ?).

D'autre part, il lance, pour la semaine prochaine (les 13 et 14 mai), des Assises de la Coopération au Développement.

Sans pouvoir entrer dans le détail de ses intentions (à cet égard, on se reportera utilement à la note de politique générale (3) qu'il a déposée à la Chambre le 21 avril dernier), il faut noter d'emblée que les acteurs indirects (les ONG, les syndicats, les universités...) sont inquiets. Le mode d'organisation de ces Assises (pour lesquelles l'invitation est à chercher sur le site Internet (2) de la DGCD !) en est un bon indicateur. En effet, il s'agira plutôt d'une conférence avec peut-être un temps pour le débat après les interventions d'experts que d'Etats généraux comme le secteur a eu à en connaître dans le passé où l'ensemble des acteurs de la Coopération dialoguaient et débattaient sur ce qu'ils mettaient en œuvre et sur la façon dont on pouvait améliorer cohérence et efficacité de cette coopération. Ici, les objectifs du ministre sont déjà annoncés : remise en cause des OMD comme cadre de référence (de moyen terme) pour la coopération, les acteurs indirects doivent davantage être en synergie avec la politique de coopération de l'Etat (application des principes de la Déclaration de Paris) et amplification de la logique de concentration géographique (réduction du nombre de pays) et de spécialisation sectorielle pour tous les acteurs de la Coopération.

Le secteur, qui considère que la loi de 99 est une bonne loi et qu'il convient sans doute de l'évaluer avant de vouloir la bouleverser, va d'irritations en désillusions et finira sans doute par se fâcher si le ministre continue à dire une chose et en pratiquer une autre...

(1) Cette loi organise l'ensemble de la coopération belge, qu'elle soit bilatérale directe (d'Etat à Etat), bilatérale indirecte (financée ou cofinancée par l'Etat, mais exécutée par les ONG, les syndicats, les universités...) ou multilatérale (qui est mise en œuvre par des organisations internationales). Elle définit les objectifs généraux de l'aide publique belge (le développement humain durable via la lutte contre la pauvreté avec un accent spécifique sur la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit). Elle indique les critères de pertinence qui vont guider la sélection des projets et programmes à financer. Ainsi elle précise le nombre de pays partenaires (critère de concentration géographique) ainsi que la liste des secteurs prioritaires sur lesquels se concentre la coopération belge (jusqu'ici : soins de santé, enseignement et formation, sécurité alimentaire, infrastructures et prévention des conflits). Des thèmes transversaux complètent le dispositif : le genre, l'environnement, l'économie sociale et les droits de l'enfant. Elle détaille les conditions que doivent remplir les ONG pour être agréées.

(2) <http://www.dgcd.be/assises/index.html>

(3) <http://www.acodev.be/IMG/pdf/080412-ChMichel-NPG.pdf>

L'Electro géant

Le jeu de l'Electro, vous connaissez : lorsque vous trouvez la bonne réponse à une question posée, une lampe s'allume. Solidarité Mondiale a reproduit ce principe dans son Electro Géant qui permet de jouer ce jeu en public, sur un stand par exemple ou dans une salle. Différents thèmes permettent d'être abordés ainsi de façon ludique, tout en suscitant la réflexion ou la discussion

avec les participants : le travail décent, le travail des enfants, la situation des femmes dans le monde, la dette des pays pauvres, etc. Cet outil d'animation est disponible en prêt auprès de Solidarité Mondiale.

Renseignements, demandes de prêts et considérations techniques : contactez notre secrétariat : 02/246.38.81

Inscrivez-vous à la newsletter

A la rubrique « Contacts » du site <http://www.solmond.be/index5.html>

Cette newsletter est à partager sans modération, n'hésitez à la transmettre à vos amis, collègues, entourage...

Si, par malheur, vous ne désirez plus recevoir cette lettre, envoyez-nous un petit mail dans ce sens à solidarite.mondiale@solmond.be